



# Assemblée générale

Distr. limitée  
6 juillet 2009  
Français  
Original : anglais

---

## Soixante-troisième session

Points 44 et 107 de l'ordre du jour

**Application et suivi intégrés et coordonnés des textes  
issus des grandes conférences et réunions au sommet  
organisées par les Nations Unies dans les domaines  
économique et social et dans les domaines connexes**

**Suivi des textes issus du Sommet du Millénaire**

**Projet de résolution déposé par le Président de l'Assemblée générale**

## **Réunion plénière de haut niveau de 2010 de l'Assemblée générale**

*L'Assemblée générale,*

*Rappelant* ses résolutions 55/2 du 8 septembre 2000, par laquelle elle a adopté la Déclaration du Millénaire, et 60/1 du 24 septembre 2005, par laquelle elle a adopté le Document final du Sommet mondial de 2005,

1. *Décide* de convoquer en 2010, au début de sa soixante-cinquième session, une réunion plénière de haut niveau de l'Assemblée, à des dates restant à décider, avec la participation des chefs d'État et de gouvernement, et encourage tous les États Membres à s'y faire représenter à ce niveau;

2. *Décide également* de tenir des consultations sur la portée, les modalités, la forme et l'organisation de cette réunion de haut niveau de l'Assemblée, le but étant de les mener à bien avant la fin de 2009, et prie le Secrétaire général de lui présenter un rapport à ce sujet au début de sa soixante-quatrième session.

